

"LE TÉLÉGRAPHE"

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, LIÈGE

BUREAUX OUVERTS de 8 à 12 et de 1 à 5 h.

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF

Petit ligne 0.80. — Demandes d'emploi 0.15. —
Réclame 1.00. — Nécrologie 1.00. — Avis de
Mortuaires 1.00. — Avis financiers 2.50. — Chronique
locale (corps) 2.50. — Chronique locale (fin) 2.00.

Communiqués Officiels

Allemand. — Berlin, le 18. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Front du Kronprinz Rupprecht de Bavière : Après une vive préparation par le tir, de forts détachements de reconnaissance anglaise ont tenté de pénétrer dans nos tranchées, au nord d'Armentières, au sud-ouest de Lille ainsi qu'au nord du canal de la Bassée et près de Ransart. Ils ont été repoussés, soit par des corps-à-corps, au cours duquel nous avons fait des prisonniers, soit par le tir. Après l'échec d'une de ses attaques, au nord de Biremont, le 16 février, l'ennemi a tenté, pendant la nuit, son activité d'artillerie, puis a réitéré son attaque, le matin suivant, sur les deux rives de l'Ancr. De ce combat qui dura toute la journée, marqué par des alternatives de succès et de revers, nous avons fait 130 prisonniers et capturé 5 mitrailleuses puis, avons abandonné à l'ennemi les positions toujours avancées.

Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes, au nord-ouest de Bezonvaux, a échoué sans autre feu.

Anglais. — Londres, le 15. — Au sud-est de Sochez, un de nos détachements a pénétré dans les positions ennemies et est rentré sans avoir subi de pertes. Un détachement ennemi a atteint nos lignes établies au nord-est d'Armentières ; il en a été aussitôt rejeté. Près de Saillly-Saillisset et d'Arras, l'artillerie ennemie a été active. Un avion anglais et neuf avions allemands ont été forcés à atterrir. Quatre autres appareils anglais ne sont pas rentrés.

Italien. — Rome, le 15. — Au cours de la dernière nuit, à l'est de Görz, notre feu de barrage a dispersé des troupes d'infanterie ennemie qui se massaient dans les environs de Santa-Catharina. Des détachements de reconnaissance, arrivés à proximité de nos lignes, ont été capturés et faits prisonniers. Plus au sud, notre feu a rapidement enrayé des tentatives faites par l'ennemi pour attaquer nos positions établies près de Sober et de Vertsbois.

Pendant la journée d'hier, activité habituelle de l'artillerie sur tout le front.

Russie. — Petrograd, le 15. — L'attaque ennemie dirigée contre les troupes russes au sud du village de Kabarditsa, au sud-est de Zborow — attaque signalée dans notre communiqué du 15 — a été repoussée. Dans les Carpathes, fortes chutes de neiges à certains endroits.

Sur le front en Roumanie, canonnades réciproques.

Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes, au nord-ouest de Bezonvaux, a échoué sans autre feu.

Anglais. — Londres, le 15. — Au sud-est de Sochez, un de nos détachements a pénétré dans les positions ennemies et est rentré sans avoir subi de pertes. Un détachement ennemi a atteint nos lignes établies au nord-est d'Armentières ; il en a été aussitôt rejeté. Près de Saillly-Saillisset et d'Arras, l'artillerie ennemie a été active. Un avion anglais et neuf avions allemands ont été forcés à atterrir. Quatre autres appareils anglais ne sont pas rentrés.

Italien. — Rome, le 15. — Au cours de la dernière nuit, à l'est de Görz, notre feu de barrage a dispersé des troupes d'infanterie ennemie qui se massaient dans les environs de Santa-Catharina. Des détachements de reconnaissance, arrivés à proximité de nos lignes, ont été capturés et faits prisonniers. Plus au sud, notre feu a rapidement enrayé des tentatives faites par l'ennemi pour attaquer nos positions établies près de Sober et de Vertsbois.

Pendant la journée d'hier, activité habituelle de l'artillerie sur tout le front.

Russie. — Petrograd, le 15. — L'attaque ennemie dirigée contre les troupes russes au sud du village de Kabarditsa, au sud-est de Zborow — attaque signalée dans notre communiqué du 15 — a été repoussée. Dans les Carpathes, fortes chutes de neiges à certains endroits.

Sur le front en Roumanie, canonnades réciproques.

Informations et Arrêtés

de l'Autorité

La fabrication et la vente du savon
L'abrogation mon arrêté du 15 mars 1916 (Bulletin des Lois et Arrêtés n° 180) et arrêté de qui suit :

Article premier. — Il est interdit de fabriquer du savon et de le vendre, à titre professionnel, soit, au même titre, de transformer sa composition ou sa forme. Le Bureau central des huiles (Olezentrale) peut autoriser des exceptions. Les exceptions déjà autorisées par le Bureau central des huiles restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Art. 2. — Sont considérés comme savons, aux termes du présent arrêté, tous les savons en briques ou en blocs, mouss, liquides ou en poudres fabriqués à l'aide d'huiles et de graisses animales ou végétales.

Art. 3. — Il est interdit de fabriquer du savon à l'aide de graisses neutres. Sont considérées comme graisses neutres les graisses et les huiles contenant de la glycérine. La déglycération de la graisse neutre (en vue de séparer l'acide gras de la glycérine) doit se faire conformément aux instructions du Bureau central des huiles.

Art. 4. — Il est interdit de vendre ou de mettre en vente du savon fabriqué à l'aide : soit de graisse neutre (art. 3) soit d'huile ou de graisse propres à l'alimentation humaine aux termes de l'arrêté du 26 février 1915 (Bulletin officiel des lois et arrêtés, n° 134).

Art. 5. — Le Bureau central des huiles publiera les prescriptions nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. — Sera puni d'une amende pouvant atteindre 10.000 francs et d'un emprisonnement de 6 mois, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre, quiconque aura enfreint les dispositions du présent arrêté ou les prescriptions destinées à assurer son exécution et publiées par le Bureau central des huiles. En outre, on prononcera la confiscation des produits qui auront formé l'objet de l'infraction ainsi que des installations qui auront servi à la commettre. Le présent arrêté entrera en vigueur le 25 mars 1917.

Bruxelles, le 7 février 1917.

Economie de combustible et des produits servant à l'éclairage

Paragraphe unique. — Les prescriptions de l'arrêté du 13 décembre 1916, ayant pour but d'économiser les combustibles et les produits servant à l'éclairage (Bulletin officiel des lois et arrêtés n° 289) sont complétées comme suit :

I. — Jusqu'à nouvel ordre, tous les magasins et autres locaux de vente quelconques doivent être fermés à 6 heures du soir ; il est fait exception pour les pharmacies et les magasins s'occupant exclusivement de la vente de denrées alimentaires.

II. — L'éclairage des vitrines est interdit d'une façon absolue.

III. — L'éclairage intérieur des magasins et autres locaux de vente quelconques doit être limité à raison d'une lampe électrique de 100 bougies ou d'un bec de gaz par 15 mètres cubes ; cette prescription s'applique également aux hôtels, restaurants, débits de boissons, cafés, théâtres, cinémas et autres lieux de divertissement.

Bruxelles, le 14 février 1917.

AVIS

En vue d'assurer l'approvisionnement en charbon dans le territoire du Gouvernement général, j'ordonne ce qui suit :

Tous les établissements d'instruction ou d'éducation entretenus soit par l'Etat ou les communes, soit par des particuliers, seront fermés jusqu'à nouvel ordre.

La loi sur ces établissements comprennent des internats, la fermeture ne s'appliquera qu'aux locaux servant à l'enseignement.

Dans des cas d'urgence particulière, les gouvernements sont autorisés à consentir des exceptions en faveur de certains établissements, pour une durée déterminée.

Les provisions de charbon existantes sont saisies en vertu du présent arrêté. Elles devront être mises immédiatement à la disposition des communes, en vue d'être utilisées dans l'intérêt public. En cas de contestation quant au prix, l'indemnité à payer sera fixée par le Président de l'Administration civile (Präsident der Zivilverwaltung) de la province.

Bruxelles, le 14 février 1917.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING
Generaloberst

La Guerre sous-marine

De Hollande vers l'Angleterre

La société néerlandaise des bateaux à vapeur et la Société pétrolière de Batavia ont demandé au gouvernement si elles pouvaient obtenir des autorisations de reprendre la navigation vers l'Angleterre. Le gouvernement y a consenti.

A la Chambre espagnole.

D'après une information de Madrid au Temps, le député Romo a protesté à la Chambre contre le fait que des navires étrangers qui pouvaient quitter les ports espagnols ne peuvent prendre la mer. Il attire l'attention sur la nécessité d'importer du charbon pour l'industrie espagnole. Le ministre est intervenu pour défendre la politique du gouvernement, en ce qui concerne le ravitaillement. Il a déclaré ne pouvoir rien dire quant aux mesures projetées.

La conférence espagnole

De Madrid au Temps : Les délégués du monde commercial des Philippines ont résolu de rétablir le trafic entre les îles et le port de Barcelone.

En Suède

La Telegraphen-Union mande : En présence des grandes difficultés que rencontre l'importation des céréales, la ration de pain hebdomadaire a été abaissée de 1700 à 1400 grammes. On rationnera probablement sous peu, les pommes de terre et les féculents. La ration mensuelle de café est fixée à 300 grammes.

La conférence neutre.

Le groupe suisse de la conférence neutre communique : A la suite des derniers événements entre l'Allemagne et les Etats-Unis, M. Henry Ford a cessé ses rapports avec la conférence neutre. Le Comité central de cette conférence a décidé, à l'unanimité, de continuer ses travaux.

Le retour de M. Gérard.

Le Manchester Guardian apprend de Londres que les Etats-Unis envoient à Barcelone un navire de guerre chargé de ramener en Amérique M. Gérard et ceux qui l'accompagnent.

Les relations austro-américaines

La Haye. — Des fonctionnaires du département de l'Etat ont déclaré qu'aucun ordre n'était envoyé à l'ambassadeur américain à Vienne d'avoir à quitter cette ville. Il reste cependant peu d'espoir de voir maintenir les relations diplomatiques austro-américaines.

A propos de la nouvelle note à l'Allemagne

Reuter mande de Washington : Le département de l'Etat a prié l'ambassade espagnole à Berlin de s'assurer si l'information annonçant que les prisonniers du « Jarowdale » sont libres, est juste. On attendra la réponse de l'ambassade espagnole avant d'envoyer la nouvelle note au gouvernement.

Les navires et équipages allemands aux Etats-Unis.

L'Associated Press donne quelques éclaircissements sur la question des navires et équipages allemands qui se trouvent aux Etats-Unis : « Il y a deux genres de navires allemands internés dans les ports américains. Sont internés des navires tels que le croiseur auxiliaire « Prinz Eitel Friedrich », le « Kronprinz Wilhelm », les bâtiments tels que la canonnière « Cormoran » (à Guan) et le « Geyer » (à Honolulu). Les équipages de ces navires, de même que les navires, font partie intégrante de forces navales allemandes qui se sont réfugiées dans les ports neutres. Ils sont prisonniers de guerre pour la durée de la guerre, d'après les règles du droit international et de la Convention de La Haye. La situation des navires-marchands retenus par suite de guerre est tout autre ; il en est de même des équipages. Les navires restent dans leur port de refuge. Ils ont la liberté de prendre la mer en tout temps et de courir leur chance devant les vaisseaux de guerre. Les équipages se trouvent dans la même situation que tous les étrangers qui arrivent aux Etats-Unis. Ils peuvent, s'ils remplissent les conditions sur l'immigration, être admis dans le pays. Tant qu'ils sont considérés comme étrangers, ils sont consignés par les autorités de l'immigration à bord de leurs navires. Il en est de même de l'intervention qui s'est produite contre la destruction de la propriété ou contre la menace de la navigation dans les ports américains.

On croit que la question de l'Allemagne doit être attribuée à de fausses informations qui ont été répandues sur une grande échelle et d'après lesquelles les Allemands auraient été faits prisonniers aux Etats-Unis et la propriété allemande aurait été saisie. Le président a déclaré que tous les droits des étrangers seraient respectés dans n'importe quel sens ».

A l'Extérieur

Allemagne. — Une mesure. — Le département de la justice fait savoir qu'il ne sera pas donné suite aux requêtes en grâce ou aux demandes de changer l'emprisonnement en amendes, établies par ceux qui

auront été condamnés du chef d'acceptation.

L'heure estival. — Berlin (officiel). Une ordonnance du Donserrat introduit également l'heure estival pour cette année. Elle commencera le 15 avril à 2 heures du matin (h. centrale) pour finir le 17 septembre à 3 heures du matin (heure estival).

France. — A la Chambre. — La Chambre a adopté le projet de loi autorisant la Banque de France, pendant la guerre, à porter de 9 à 12 milliards les avances consenties à l'Etat.

La Chambre a voté, en outre, la proposition de rembourser les obligations de la Défense nationale au bout de 20 ans au lieu de 10 ans, ainsi qu'un autre projet interdisant de compter plus de 5 p.c. d'intérêts pour les prêts sur titres conclus soit pendant la guerre, soit avant qu'elle ait été déclarée.

Fermeture des écoles. — Par suite du manque de charbon, le ministre de l'Instruction publique a décidé la fermeture des établissements d'instruction dans toute la France.

Un projet de loi. — Le ministre des finances, M. Ribot, a déposé un projet de loi à la Chambre pour l'acceptation des crédits provisoires pour le second trimestre de 1917. Le budget général atteint 9 milliards 574.302.992 francs et le budget supplémentaire 926.710.792 francs.

L'heure estival. — Havas annonce : La Chambre française a accepté le projet d'avancer de 60 minutes l'heure officielle en France et en Algérie du premier dimanche d'avril au dernier dimanche de septembre.

Autriche. — Dans la diplomatie. — Le Berliner Tageblatt mande de Vienne : Le conseiller d'ambassade, M. Grey, qui faisait partie de l'ambassade américaine à Berlin au moment de la rupture des relations diplomatiques germano-américaines, a été adjoint à l'ambassadeur américain à Vienne. On sait que M. Grey est le beau frère du banquier Morgan.

Hollande. — Manifestations. — De nouvelles manifestations ont eu lieu vendredi soir à La Haye contre la rareté des produits et la cherté des vivres. La police était sur pied dès 5 h. et toutes les troupes étaient consignées.

La Comité socialiste révolutionnaire avait organisé une manifestation devant le Parlement, mais les autorités avaient pris des mesures pour empêcher cette manifestation. Les délégués chargés de remettre une adresse aux députés au nom des manifestants, n'eurent pas accès dans la zone neutre. Il en résulta de violentes bousculades ; la police fut tuée et les pierres commencèrent à pleuvoir sur les agents.

Le bourgmestre réquisitionna l'intervention de l'armée et deux escadrons de husards arrivèrent bientôt. Plusieurs charges furent nécessaires pour débayer les abords du Parlement et les rues avoisinantes. Un grand nombre de manifestants ont été blessés, dont plusieurs grièvement. Ils ont été soignés dans les postes ambulanciers de la Croix Rouge.

Congrès étudiant. — Les Comités des différentes fédérations d'étudiants des universités hollandaises ont décidé d'organiser au mois de mai prochain un congrès national d'étudiants qui se tiendra à Utrecht.

Le commerce et la guerre. — M. Treub, professeur à l'Université d'Amsterdam donnera le 25 courant une conférence pour l'association des chambres de commerce hollandaises. Il parlera de la guerre et de l'enseignement commercial.

Une exposition artistique. — Du 20 courant au 6 mars, aura lieu, à Nimègue, une importante exposition d'art où l'on pourra admirer les œuvres des meilleurs peintres et sculpteurs belges. L'ouverture aura lieu en présence de M. le baron Fallon, ambassadeur belge en Hollande.

La pénurie du charbon. — A La Haye, plusieurs boulangers ont supprimé le travail de nuit dans le but d'économiser la lumière par suite du manque de charbon. On croit que, sous peu, cette mesure sera rendue générale par ordre de l'administration communale.

Le dégel. — Tout comme à Liège, la température s'est considérablement adoucie ce qui a provoqué le dégel. A leur grand regret les Néerlandais se verront bientôt priver de leur sport favori, le patinage, mais par contre, la navigation pourra recommencer. Espérons que cela atténuera la crise des transports par voie ferrée due à la pénurie de la houille.

Pour les ménagères. — L'Union populaire contre l'abus des boissons vient d'éditer, avec le concours de l'Ecole ménagère d'Utrecht, un petit journal ayant pour titre *La nourriture du ménage ouvrier*. Il s'occupera spécialement d'enseigner aux ménagères de condition modeste, la façon de préparer des mets à bon marché, en économisant, autant que possible, le chauffage. Le journal sera distribué gratuitement aux ménages pauvres.

Le charbon allemand. — A la seconde Chambre, le ministre des chemins de fer a déclaré que la Société des Chemins de fer néerlandais disposait de 3.000 wagons pour transporter le charbon allemand de Hollande. On espère ainsi amener journellement environ 6.000 tonnes de combustible dans le pays.

Les journaux. — Les quotidiens hollan-

dais communiquent que, par suite du manque de charbon, ils sont forcés de réduire leur service. De ce fait, ils supprimeront l'édition émise le lundi au matin, depuis le début de la guerre.

Grèce. — Le blocus. — On mande d'Athènes au *Corriere della Sera* : « Parmi les ministres de l'Entente, seul M. Bosdari réside à Athènes avec les administrations italiennes. Les ministres d'Angleterre, de France et de Russie, qui séjournent avec leur personnel sur les navires de l'Entente postés près de Salamis se rendent assez souvent à Athènes pour conférer avec le gouvernement grec. La population grecque est persuadée qu'en prolongeant le blocus, l'Entente espère affaiblir la Grèce et provoquer une révolte contre le roi Constantin. M. Venizelos apparaît alors comme le sauveur ». Toutefois, ajoute le correspondant du *Corriere della Sera*, les habitants deviennent malgré tout de plus en plus antivénizélistes.

Le Central Neues mande d'Athènes : L'Entente a décidé d'adopter quelque peu le blocus de la Grèce. Elle autorise de nouveau dans une mesure réduite, le passage des marchandises importées d'Angleterre.

A propos des Vénizélistes. — Reuter mande d'Athènes : A la suite des bruits fantaisistes qui circulent au sujet des vénizélistes, le chef de la police fait savoir que des mesures préventives ont été prises à Athènes et au Pirée contre des désordres éventuels.

Le journal officiel publie un décret qui autorise les autorités à confisquer les armes appartenant à des personnes privées.

La presse profite de la liberté, dont elle jouit actuellement, pour publier des informations qui ne peuvent qu'inquiéter l'opinion publique. Un journal va même jusqu'à prétendre, que les autorités grecques ont été averties, que les révolutionnaires tenteront de débarquer aux abords du Pirée. Entretemps, le blocus continue à être appliqué sévèrement.

Espagne. — A la Chambre. — Le *Corriere della Sera* annonce que la Chambre se réunira le 27 février. On pense que le gouvernement ne fera pas de déclaration. La session sera vraisemblablement courte et consacrée surtout à la discussion des questions économiques.

Après la Tribune, le ministre de la guerre a ordonné que les femmes soient employées aux écritures dans tous les effectifs territoriaux.

Suède. — Le rationnement du café. — Le gouvernement a ordonné la saisie de toutes les provisions de café se trouvant en Suède au 19 février. On introduira un rationnement mensuel de 300 grammes par tête.

Angleterre. — L'em runt. — Le terme assigné aux souscriptions au troisième grand emprunt anglais a expiré le 16 courant. Evidemment, on ne connaît encore aucun résultat. Selon Reuter les estimations oscillent entre 500 millions et 1 milliard de livres sterling.

Un décret. — Londres. — On annonce officiellement qu'on publiera incessamment un décret interdisant d'importer en Angleterre sans autorisation un grand nombre de marchandises. Le ministre du commerce se réserve le droit de refuser l'autorisation aux marchandises des catégories interdites si elle n'ont pas été embarquées avant le 17 février pour compte d'une firme anglaise ou bien déjà payée par elle. D'autre part un décret du 16 février, basé sur la loi de la Défense nationale autorise le ministère du commerce à prendre possession, pendant toute la guerre de tous les canaux du Royaume-Uni.

Londres. — *Prohibition.* — Le bruit court que l'Angleterre ne publiera plus de chiffres sur l'exportation des céréales. La publication des listes des départs de navires avait déjà été prohibée.

Norvège. — *L'achat de navires.* — D'après le *Morgenbladet*, les pourparlers engagés au sujet de l'achat de navires norvégiens n'avancent guère, les relations postales avec l'Angleterre étant complètement suspendues et le télégraphe ne fonctionnant qu'avec une extrême lenteur.

Pologne. — *La mémoire de Steniewicz.* — On signale que l'association polonaise Fabianice vient de décider l'érection d'un monument à Henryk Steniewicz, le grand écrivain polonais, récemment décédé.

Portugal. — *Le vin.* — La récolte des vins de 1916 a été favorable. On l'estime à un million d'hectolitres de plus qu'en 1915.

Bolivie. — *L'expansion belge.* — Depuis longtemps la réputation de nos écoles spéciales et celle de nos professeurs a franchi les frontières. Nombre de nos maîtres les plus réputés ont été appelés à l'étranger où ils dirigent des établissements d'instruction. Il en est notamment ainsi pour la Bolivie, où depuis quelques années le gouvernement a créé une série d'écoles techniques et autres, pour la direction ou l'organisation desquelles, il a fait appel à des Belges. Actuellement 25 professeurs belges sont installés dans les établissements officiels boliviens. Ils sont répartis dans les quatre villes importantes, La Paz, Hucre, Cochabana et Santa-Cruz. Le gouvernement bolivien, dont le chargé d'affaires à Bruxelles est M. John Lemoine, a fait encore appel à une dizaine d'autres professeurs. Bien que leurs fonctions les réclament instamment dans le Nouveau Monde, nos compa-

trioles n'ont pas encore pu se mettre en route. Certaines difficultés se sont élevées au sujet de leur situation, au moment où ils quitteraient le sol belge.

Cuba. — Un combat. — On mande de la Havane : Un combat a eu lieu à 27 milles de la ville. Les troupes gouvernementales ont repoussé les révoltés.

Amérique. — Un Conseil de Cabinet. — Le *New-York Herald* apprend de Washington que mardi soir, le Cabinet a décidé, en principe, l'armement des navires de commerce américains. Les canons seront fournis par l'Etat. Le Conseil s'est également occupé de la situation au Mexique. D'après le *Temps*, les troubles qui se sont produits au Mexique et à Cuba commencent à inquiéter Washington. D'après une dépêche adressée au *Petit Parisien*, des citoyens américains auraient été assassinés par des bandits mexicains.

SUR MER. — Londres : Le vapeur «Egypte» (2,412 tonnes), le vapeur français «Mont-Vautour» (3,233 tonnes), ainsi que le voilier français «Aimée-Maria» (327 tonnes), ont été coulés.

— Lloyds annonce que le vapeur anglais «Hopemoor» (3,700 t.) a été coulé.

— La légation de Norvège à Londres télégraphie au ministre des Affaires Etrangères : Le vapeur «Dalmato» a été coulé le 11 février au matin. L'équipage a été sauvé. Plus tard un des hommes est mort d'épuisement. Après avoir séjourné pendant septante-deux heures dans un canot non ponté, l'équipage a été recueilli par le schooner «Eben Benzen» et débarqué à Queenstown le 15 février.

— L'*Intransigeant* apprend de Santander qu'un trois-mâts a été coulé par un sous-marin allemand en vue de la côte. La seule compacte qui s'était amassée sur le littoral a suivi des yeux l'incident au milieu de la plus vive émotion.

— Le vapeur «Saturnus» de la société royale hollandaise de navigation qui a quitté Amsterdam le 6 janvier avec une cargaison pour New-York, est arrivé à destination après un voyage de 39 jours.

— Rotterdam. — Des navires qui ont comme port d'attache Rotterdam, 35 se trouvent en ce moment à l'ancre, 35 vapeurs et 9 voiliers sont dans des ports anglais, 2 vapeurs à Bergen, 1 vapeur à Gibraltar, 10 vapeurs en dehors de l'Europe, de sorte que 318.899 tonnes de cale des armements rotterdamois sont immobilisées actuellement.

La Vie en Belgique A LIÈGE

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de notre feuilleton.

LE CARNET D'UN LIÉGEOIS

Les Comités de secours de certaines communes des environs viennent, nous apprend-on de prendre des mesures de rigueur à l'égard des familles secourues qui gaspillaient dans les théâtres cinématographiques, l'argent de la bienfaisance publique.

Beaucoup de gens, j'imagine, auront applaudi des deux mains à cette décision qui paraît dictée par d'excellentes raisons, et il semble que je devais plus qu'un autre, me montrer enchanté de voir un organisme officiel manifester sa réprobation pour les froids ferveurs habituelles des salles obscures. Il n'en est rien. J'estime, quelque soit mon sentiment sur le cinématographe, que l'on ne saurait montrer assez de prudence dans l'application de ces mesures de rigueur. Certes, j'admets que l'on punisse des gens qui quémantent partout où ils le peuvent des secours qu'ils gaspilleront. Mais ne vous semble-t-il pas excessif de couper les vivres à un pauvre diable dont tout le crime consiste à avoir, une fois en passant, dépensé six sous pour trois heures de lanterne magique ? Eloignez un instant de votre esprit les idées que vous vous faites si aisément, le dos au feu et le ventre à table, sur la justice, sur le devoir et sur la dignité, cessez de voir les malheureux autrement que comme de simples numéros sur des fiches, et mettez-vous en imagination à la place de ce pauvre hère dont les « dissolutions » ont attiré vos foudres.

Supposez que vous venez de souper, par un froid glacial, dans une chambre dépourvue de toute espèce de luminaire, et aussi peu chauffé qu'éclairé, d'un bol de soupe plus transparente qu'il ne conviendrait, et de deux tranches de pain sec, et que vous avez devant vous la perspective d'une interminable soirée d'hiver à passer comme cela, dans le noir et dans le froid, en tête-à-tête avec votre tristesse, et songez que tous les jours c'est la même chose. Dites-moi maintenant si ces gens-là, qui ont comme vous des besoins, des habitudes des passions, sont vraiment coupables de distraire de temps en temps quelques sous de leurs secours, fût-ce au risque de manquer de pain le lendemain, pour aller passer trois heures dans une salle où ils seront chauffés, et à meilleur compte qu'ils ne pourraient l'être chez eux, et où ils jouiront par surcroît d'un spectacle qui n'est pas toujours du meilleur goût, mais qui leur paraît, à eux qui ne sont pas blasés, le comble de la perfection et de l'harmonie, et qui leur fait du bien, il faut le reconnaître, en dépit que nous en ayons, puisque malgré ses défauts nombreux, il leur fait oublier pour un temps leur misère et met un peu de baume sur leurs plaies.

Lorsque nous parlons du cinématographe, plaignons-nous si nous le voulons du manque de scrupules et de la maladresse qui caractérisent la majorité des fabricants de scénarios. Mais n'accusons jamais les spectateurs du peuple, qui ne font, en se rendant en foule dans les endroits où l'on montre la lanterne magique, qu'obéir à un besoin bien humain et absolument identique, en somme, à celui que nous satisfaisons en lisant un beau livre.

Le cinématographe peut rendre des services inappréciables. Mais il lui reste pour cela

toute une évolution à accomplir : cet art n'est encore que dans son enfance. Le jour où il s'adonnera une fois pour toutes à la fiction pour devenir le plus précieux instrument de vérité qu'il soit possible de concevoir, il deviendra la jouissance la plus rare, et bien loin d'en détourner les pauvres gens, nous organiserons pour eux des représentations gratuites qui leur feront tout le bien du monde. PHÉLON

AVIS IMPORTANT

Nous avisons MM. les notaires, huissiers et avoués, qu'à dater de ce jour nous ne garantissons plus la publication des annonces aux dates fixées. Vraisemblablement, à raison de la pénurie de papier, ces annonces ne pourront plus être publiées que les mardi, mercredi et vendredi.

Le Trocadéro donne Diérinnés Brixhes et vendredi prochain le grand succès : l'oe Rivincho di Galants. 20033

LE TEMPS QU'IL FAIT. — Actuellement, nous sommes en plein dégel. Après une période de froids rigoureux de près de quatre semaines, il est agréable de respirer plus librement. D'après les observations de l'Institut Astro-physique de Coinje, voici les données qui ont été recueillies pour la semaine du dimanche 4 au samedi 10 février.

Pression Barométrique	
Dimanche 4	8 h. à midi
Lundi 5	761,4 761,2
Mardi 6	760,1 760,0
Mercredi 7	764,7 763,9
Jeudi 8	769,8 770,1
Vendredi 9	773,6 773,2
Samedi 10	771,8 769,4
Moyenne	768,1 768,5
Moyenne même semaine de 1916	765,5 765,5

Humidité de l'air en %

8 h.	à midi	à 8 h.	à midi
100	77	peu aug.	tr. nuag.
100	82		serain
100	67		serain
94	84		serain
95	83		serain
100	61		serain
100	59		serain

Moy. 93 71
Moy. même sem. 1916 89 76

Température	
Maxim.	Minim.
Dim. 4	à 8 h. à midi
Lundi 5	-8,2 -16,4 -14,8 -6,4
Mardi 6	-3,2 -15,2 -14,8 -6,6
Mardi 6	-5,5 -14,8 -13,4 -4,0
Mer. 7	-1,2 -13,6 -11,8 -2,0
Jeudi 8	-1,2 -11,8 -9,6 -1,8
Vend. 9	-1,6 -14,5 -13,4 -1,4
Sam. 10	-2,2 -13,4 -12,4 -1,4
Moyenne	-2,8 -14,2 -12,8 -2,9
Moyenne même sem. 1916	-5,3 -0,3 -1,8 -1,4

La journée la plus froide a donc été le dimanche 4 où on a enregistré 16,4° en dessous de zéro. Un seul jour de la semaine le 9, il a été enregistré une température au dessus de zéro avec 1,4°. En général, cette semaine a été la plus rude de toute la période des grands froids. Espérons que maintenant, la température sibérienne a fait place à la brise printannière qui ne fera que s'accroître. (x.)

UNE VISITE. — Nos lecteurs auront pu apercevoir dimanche matin, en ville, quatre officiers revêtus d'uniformes qu'ils ne sont point accoutumés à voir. Il s'agit d'officiers espagnols qui, ainsi que nous l'avons récemment annoncé, se rendent au front occidental, en voyage d'études, invités par le gouvernement allemand.

ACCIDENT GRAVE. — Le 15, le petit B. Jules, de la rue Navette, s'est accroché à un vase en fonte pesant au moins 30 kgs. Le vase s'est renversé sur le pied gauche de l'enfant. Transporté aux Anglais, le petit B. devra peut-être subir une amputation. (r.)

DANS LA MINE. — Hier, vers 5 h. de relevée, un coup d'eau s'est produit à la houillère du Baneux, rue Vivignis. Il n'y a aucune mort d'homme à déplorer. Le trait du jour était remonté et celui de nuit n'était pas encore descendu. Il paraît qu'il y aura chômage pendant assez longtemps. Des 13 chevaux qui se trouvaient dans le fond de la mine, 11 ont pu être remontés par Ste-Marguerite ainsi que les hommes qui les soignent. (r.)

LES VOLS. — Le samedi 17, vers 7 h. on a volé sur une voiture du tram n° 4, quai de Fragnée, au préjudice de F. Armand de Grivegnée, une valise en cuir.

— Samedi on a dérobé au préjudice de Léonard D., cordonnier, rue de Kinkempois, une paire de bottines. (r.)

ACTIONS - TITRES Achat d'obligation Paiement immédiat
9 h. 15, Dimanche 9 à 1 Rue de l'Université, 11 8000

COMPTOIR ALIMENTAIRE 34, Vinave-d'Ille (premier étage)

5000 kilogs. Carbonate de soude Solvay 98°
100 Caisses Allumettes paraffinées.
Grand choix de Savon de Toilette.
Chaussons, espadrilles pour hommes, femmes et enfants.

Protecteurs pour semelles (toutes pointures).
Amidon Reiny 1000 kilogs.
Sel par wagon et en vrac.

Macaroni, Nouilles, Pâte d'Italie, Crêpes normandes, etc.

Oros et demi-gros. Pas le détail. 12093

OU ALLER EN MATINÉE ? — On nous annonce que ce lundi la revue « Allons-y franchement » sera jouée en matinée (3 h.) au Café de la Paix, 18. (21614)

EN PROVINCE

SERAING. — Violent incendie à la Société Cockerill. — Samedi vers 9 1/2 h. du soir, le feu s'est déclaré dans les premiers ateliers des Usines Cockerill.

DERNIERE HEURE

Danemark. — La situation. — Copenhague, le 18. — Le premier ministre, les ministres des Affaires Etrangères de la Défense Nationale et de l'Intérieur viennent de conférer avec divers leaders politiques sur la situation politique commerciale du Danemark. Au cours de ces entretiens, on a envisagé l'éventualité d'une reprise de la navigation danoise, des importations et exportations qui ont dû être arrêtées à la suite du blocus allemand.

La situation est, paraît-il, extraordinairement grave et le Danemark traverserait présentement de sérieuses difficultés qui ne pourraient prendre fin que par suite de négociations avec les deux groupes de belligérants.

Russie. — Les élections. — Francfort, le 18. — La Gazette de Francfort mande d'après l'Ulra Rossy que le conflit entre le prince Galitzine et M. Protopopoff est aplani. Le gouvernement a décidé de procéder à de nouvelles élections à la Douma.

Hollande. — Les prohibitions anglaises. — La Haye, le 18. — Le Times annonce

que le Trust néerlandais d'Outremer a interdit toute livraison de café aux consommateurs et détaillants hollandais.

Angleterre. — Départ d'un bateau américain. — Londres, le 18. — Le vapeur américain «Philadelphia» a quitté Liverpool le 15 février, dans la direction de New-York. Il se trouve actuellement dans la zone d'écoute. A bord, se trouvent des reporters et autres passagers américains. Le «Philadelphia» est le premier vaisseau qui tente de forcer le blocus allemand.

Amérique. — L'ambassade autrichienne. — Amsterdam, le 18. — Reuter mande de Washington : Le Département des Affaires Etrangères a communiqué officiellement à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie qu'il n'a encore reçu aucune instruction relative à son départ.

L'armement des navires. — Londres, le 18. — Le Daily Telegraph mande de Washington : Le Gouvernement ne fera pas armer les navires marchands avant que M. Wilson n'ait demandé au Congrès son avis et qu'il n'ait reçu les pouvoirs nécessaires.

quant à la qualité et la quantité des marchandises après la sortie des magasins.

Les personnes désireuses d'obtenir de la farine au lieu de pain devront se faire inscrire avant le 22 février. Les cultivateurs désirant obtenir du superphosphate, pourront se faire inscrire avant le samedi 24. (r. s.)

BETHANE. — Les oiseaux rares. — On nous écrit : Je me fais un devoir de vous signaler qu'à Bethane-God, Mme veuve Dejardin-Rivière a toujours vendu son lait de toute première qualité, non rebaptisé au prix maximum de 25 centimes le litre.

HUY. — Au ravitaillement. — Cette semaine, le magasin communal distribuera 450 gr. de sucre séché par personne, à 0,47 centimes la ration et 250 grammes de carbonate de soude également par tête, à 0,06 centimes la ration. On peut également se procurer de la poudre Bianco, à 0,30 centimes le paquet.

Au magasin national, vente d'engrais Thomas, à 15 francs les 100 kilogs.

Ordre de distribution : personnes non secourues : lundi, du n° 1 à 1000; mardi, 1001 à 2000; mercredi, 2001 à la fin. Secourus : jeudi, du n° 1 à 1000; vendredi, 1001 à 2000; samedi, 2001 à la fin.

AHIN. — Les dangers de la glace. — Les petits D., dont les parents habitent rue Cherive, à Hay, s'amusaient, jeudi après-midi, à glisser sur la glace. Soudain, la glace, devenue moins consistante à cet endroit, se rompit et l'un d'eux, Roger, âgé de 9 ans, tomba à l'eau. Son frère, âgé de 11 ans à peine, se porta à son secours et parvint à retirer le petit Roger, non sans s'être exposé lui-même, car, à certain moment, il faillit aussi tomber à l'eau. Quant à Roger, il en fut quitte, heureusement, pour un bain froid.

CHRONIQUES

Théâtre

AU TROCADERO. — Cette œuvre de Théophile Bovy, «Diérinnés Brixhes», où l'auteur s'est penché sur le cœur d'un vieux jeune homme, en a noté les battements et les sursauts est une des plus jolies du répertoire actuel wallon. A l'audition de ce dialogue simple et si naturel, à la succession de ces scènes agencées de main de maître, on éprouve l'impression d'assister non à une exécution théâtrale mais plutôt de voir se dérouler, du haut d'une fenêtre par exemple, les péripéties d'une «tranche de vie» suivant l'expression de Lucien Muhlfield. L'interprétation est réellement remarquable. L'air personnel avec une délicatesse de touche, le vieux jeune homme épris. Le jeu de l'actrice est une suite de notations exactes de coups de plateau si l'on peut dire, qui font de ses interprétations, des silhouettes vivantes et frappantes d'exactitude. Dans le personnage de Bertine, Mme Andrien-Dehoussie déploie à l'envi ses belles qualités de comédienne experte et sûre. Elle aussi manie avec une adresse comme celle d'un maître les gradations et des attitudes. Lors a trouvé dans le vieux forgeron Houbert un rôle où il est excellent d'un bout à l'autre. Il s'est composé une tête très nature et son entrain et son brio en font la bête en train de l'œuvre. L'amusant, c'est naturellement Roussiau qui dans le rôle de l'anthologie rouillard est juste, bien dit et... repétant. Il est vrai que Mlle Mica Dehoussie personnifie divinement la mignonne Louise, sa sœur aînée et que pour un semblable petite personne, il n'est pas de chevalier qui ne s'incline, ne reconnaisse ses torts et ne fit mille promesses ! Quant à Mme Herman, elle réalise une bien «bonne» marraine de sucre dont on doit admirer sans réserves la belle tête, les intonations justes et la voix tremblante. Aussi, tant à l'honneur de ce comédien typique, dévoué, je qu'il n'est, envers et contre tous et quoi qu'il fasse ou dise, qu'un modeste représentant du... sexe fort, oui, oui, oui, madame !

Vendredi, première de «l'oe Rivincho di Galants».

WINTER-VARIETES. — Le Petit-Café, comédie en trois actes de Tristan Bernard. — Tristan Bernard n'est pas uniquement le premier écrivain comique de son époque, il compte parmi les élus dont le talent est inspiré par la genèse même de leur art. Aussi, il ennoblit par la seule élévation de ses mobiles et affine par la seule simplicité de ses moyens, les procédés les plus élémentaires du théâtre ; sans le moindre fracas révolutionnaire, il rompt ainsi, par une tranquille expansion de sa personnalité, tous les cadres tactiques des espèces du genre dramatique, pour voler, sur l'aile du rire, des plus subtiles notations d'âme aux plus incisives réflexions de mœurs.

Si le Petit Café, par exemple, nous suggère les perturbations d'un amour et l'argent brouillent les convenances sociales, n'importe pas un édifice documentaire des effets de ces deux phénomènes ; non, Tristan Bernard ne fabrique pas une intrigue et des situations, il choisit un milieu et des épisodes ; il n'y brosse pas des types, il y détaille des caractères ; il ne leur forge pas des formules, il copie des phrases de leur existence.

Bref, il nous représente des gens qui vivent chez eux ; je ne saisis pas l'entente tout le retentissement de cette constatation. Mais ici, la concision et la fermeté de sa manière réveillent toujours le souvenir de notre XVIII^e siècle littéraire ; décidément, Tristan Bernard ressemble souvent à un Molière qui passa par Balzac et Henry Becque. Ah ! si pour compenser la hâte de cette esquisse vraiment ingénieuse de l'œuvre, nous vous illustrions de la copieuse philosophie

qu'elle respire, nous vous l'imaginerions de toute une assistance de ces détails... mais des pages et du temps nous manquent.

Harcé par une succession de premières, nous ne vous raconterons même pas aujourd'hui tout le bien que nous pensons de Tristan Bernard, de Mmes Primevere, Doveny et Beaulieu, ainsi que de MM. Daix, Mathieu et P. Haillet. Mais le Petit Café ne fait jamais faillite et pendant qu'il amassera ses rentes... L.P.

Œuvres

LES CHAUFFOIRS PUBLICS ET LA BOU CHÉE DU PAIN. — Nous venons de recevoir le rapport sur le 31^e exercice de cette œuvre méritoire. Il dénote de la part du Comité, un travail intense auquel nous nous plaignons à rendre un hommage public. Nous en extrayons quelques chiffres intéressants.

Mouvement des chauffoirs. Il a été ouvert le 1^{er} décembre 1915. Pendant ce mois 453 hommes y ont été hébergés. En janvier 472, en février 488 en mars 469, en avril 482, en mai 316. Total : 2.359 hommes. En tout 639 hommes différents ont logé, ce qui fait une moyenne de 2,659 ; 639 — 4,16 nuits par individu.

L'asile est resté ouvert pendant 171 jours et on n'y a pas logé d'étranger.

Le chauffoir pour femmes, ouvert rue du Pery a abrité le jour 304 femmes et 33 enfants de novembre à octobre. Pendant les nuits correspondantes à cette période, il a reçu la visite de 2718 femmes et 315 enfants. Les recettes de l'œuvre sont montées à 8.655 frs. 37 à 3.211,76 Le boni est donc de 443 frs. 61

Nous recommandons chaleureusement cette œuvre à la bienveillante attention de nos lecteurs

KURSAAL. — Soirée artistique. — Le programme que le Comité des Fêtes de l'Association des Employés de Nouveaux avaient élaboré pour la soirée de samedi, a été attiré une foule très dense. Les charmantes abeilles du V. P. N. (Femmes et Enfants de soldats) vendaient le programme. M. Maquart, un baryton à l'organe agréable, ouvre la série par la «Coupe du Roi de l'Inde» et l'air de «Madame Favart» qu'il a bien nuancé. Mlle Brasseur a fait valoir sa jolie petite voix dans l'air de «Mireille» qu'elle a détaillé avec infiniment de goût ainsi du reste que «Sur la Mercault» de «Madame Butterfly».

Vint ensuite le digne bien connu M. Parlon, suivi immédiatement par un jeune baryton M. Sunkay, qui montra déjà une certaine habileté et de bonnes penes pour l'avenir. La première partie du programme a été complétée par les «Gaillards» qui ont donné la première représentation de leur nouvelle revue en un acte, «Encore Toujours».

Pendant près d'une demi-heure ces deux personnes occupent la scène et par des transformations adroites et rapides parviennent à intéresser par une succession de faits d'actualité. Cette petite revue contient quelques airs entraînants et est au surplus bien interprétée. Mais c'est la seconde partie du programme qui est principalement l'attention. M. Bertrand, fort ténor, est trop connu pour qu'il soit besoin de s'appesantir longtemps sur ses belles qualités de chanteur ; son organe est très puissant et très généreux. M. Bertrand a très bien dit l'air de «Saint-Sulpice» et l'air du premier acte de «La Bohème».

Mlle Rachel Dehoussie a obtenu grand succès. Elle a fait apprécier dans la Gavotte de Leila des «Pêcheurs de perles», sa voix souple, agile et d'un timbre très délicat. Elle a dit aussi avec un réel souci des nuances, la «Villanelle» de Delibes et a déployé toutes les ressources de son talent sûr. A son entrée en scène, M. Deshayes est salué par des applaudissements, marquant toute la sympathie que l'on éprouve pour cet artiste qui marche de succès en succès au Pavillon de l'ore. Il a à nouveau triomphé samedi. Il a détaillé aussi de façon très gentille la Sérénade de Léon-cavallo. Pour achever d'éblouir les spectateurs, il a chanté en compagnie de Mlle Brasseur, le duo de «Lakmé» qui fut encore l'occasion pour tous deux d'un succès très flatteur. — Après l'audition de l'excellent diseur M. Fort, M. Joseph Emonts, le distingué violoncelliste a exécuté avec maîtrise, les «Variations Symphoniques» de Léon Boellmann où il a montré toutes ses qualités de virtuose. Il a mis toute son âme à l'interprétation de ces variations et il a fait ressortir les diverses parties de la composition en artiste consommé. Son archet est sûr et son jeu est admirable. Cet artiste a été longuement ovationné. La note comique avait été laissée aux soins de M. Dieperinck, qui a dilaté la rate même aux plus neurasthéniques dans ses imitations d'allemands, d'une d'écrite intense et enfin M. Bernard nous a dit les «Mésaventures de l'Ours et de Dédé» avec le sel qu'il sait donner à tous ses monologues.

Signalons enfin l'excellente tenue de l'orchestre dirigé avec l'habileté coutumière de son chef M. Jamin, qui s'est fait applaudir après l'ouverture du «Phélie».

Judiciaire

TRIBUNAL MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE. — Ont été condamnés :

Nobé Mahonet, mineur à Herze ; Henri Lemaire, id. ; Lambert Schmitz, id. ; Maximilien Bultin, id. ; Hubert Loux, id. ; Nicolas Schumacher, id. ; Laurent Mosbeux, mineur, à José ; Lambert Bruls, id. ; deux semaines ; Etienne Born, mineur à José ; Etienne, id. ; mineur à José ; 3 semaines, pour avoir dévalisé une charrette de vivres destinées aux militaires occupés et s'en être approprié le contenu.

— Charles Nysten, de Homburg-Gulpen, à 3 ans et 6 mois de travaux forcés, pour tentatives de trahison de guerre et de corruption.

— Valentine Lefebvre, coiffeuse, et Jean Frenay, mécanicien, à la déportation dans un camp allemand pour avoir été soupçonnés d'une trahison de guerre.

— Alexis Dehoussie, charretier, à 2 semaines, pour menaces et insultes envers un landsturm.

— François Coupinette, à 3 semaines, pour incorrections envers les Allemands, dans une lettre adressée à son frère, incarcéré à la kommandature de Bruxelles.

— René Peltzer, de Verviers, à 10.000 m., Jean Debarre, de Verviers, à 20.000 m. pour avoir effectué des paiements à l'étranger.

— Jean Bongers et Lambert Pypens, tous deux à 5 mois pour vol de pétrole au détriment des autorités allemandes.

— Guillaume Schiepers, de Wandre, à 1 mois pour avoir récidivé, en franchissant, sans passeport, la zone frontrière.

— René de Potesta, de Hermelès-Huy, à 3 mois ; Henri Ernst de Clermont-Huy, à 3 mois ; François Ernst, id., à 2003 m. pour avoir favorisé l'émigration.

— Hélène Leemans, de Verviers, à 3 m. ou 1 j., pour envoi de vivres à un prisonnier en Allemagne.

— François Prégardien, tonnelier, à José et Elisabeth Prégardien, son épouse, chacun à 1 mois pour menaces et rébellion envers la police allemande.

— Arthur Lecrenier, de Sprimont, à 50 m., (1 j. p. 5 m.) pour recel d'une selle allemande.

— Jeanne Joassart, de Liège, à 50 m. (1 j. p. 5 m.) pour insulte à une femme dont le mari travaille pour l'occupant.

— Albert Lemaire, de Stembert, à 3 mois pour tentative de franchir la frontière belgo-allemande.

— Eugène Moulin, journaliste, à Liège, à 3 mois pour s'être soustrait, en sa qualité de sujet français, au contrôle des étrangers.

— Joseph Delège, à 300 m. (1 j. p. 5 m.) Julien Lempereur, à la même peine ; Gérard Marlette, négociant, à Liège, à 3 mois ; Ghislain Pison, négociant à Thimé, à 1000 m. (1 j. p. 12 m.) ; Clément Duchesne, mineur, à Orce-Berleur, à 450 m. (1 j. p. 10 m.) ; Denis Lincliet, de Liège, à 600 m. (1 j. p. 5 m.) ; Joseph Conrardy, voiturier, à Aves, à 900 m. (1 j. p. 10 m.) pour infractions au règlement des saisis et réquisitions.

Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES. Le marché de cette semaine a été assez animé. C'est principalement le groupe des valeurs

Charbonnières qui a attiré l'attention surtout au moment de la semaine. Les cours obéissent pour être élevés, ne sont cependant pas considérés comme exagérés. Les valeurs industrielles sont reléguées au second plan et l'on enregistre de la fermeté en valeurs russes. Marché soutenu en zinc et mines. Valeurs sucrières mieux disposées. Calme en coloniaux et en valeurs de plantations.

Banques : Caisse de reports 1310. — Crédit lyonnais 410. — Crédit général de Belgique 110, 139, 115, 75. — Banque belge pour l'étranger 570-575.

Chemins de fer et tramways : Ordinaire Congo 730-780. — Dividende auxiliaire du Brésil 307,30-312,50. — Dividende Alexandre 40. — Capital 530. — Capital Espagne-Electricité 125. — Fondateur id. 1230. — Comp. Centrale Industrielle Electrique 270. — Capital Koursk 55-55,50. — Fondateur Koursk 20. — Ordinaire Madrid-Espagne 105. — Capital Sankt 87-88. — Dividende Ténériffe 8. — Capital 45. — Ordinaire Tramways et Elec. 24-25-24,75-26. — Privilegié Véroine 137,50. — Dividende Véroine 10,50-11-11,25. — Véroine 38-39-37,50. — Ordinaire Société belge de Tramway 5.

Métallurgie : Bouilleries du Nord 62-61-62. — Capital Estampage du Donetz 207,50-220. — Privilegié id. 347,50-345. — Dividende id. 52,50-47,50-48. — Capital Energie 115-123-122. — Fondateur Energie 45-47-48. — Ordinaire Hainaut 750. — Capital Oikova 212,50-215. — Providence Russe 65-65,50. — Privilegié Russe C 300-305. — Ateliers de Tarezhkote (privilegié) 750. — Ordinaire id. 507,50-512,50-557,50. — Fondateur id. 1150-1125. — Jouissance id. 2870-2860-2850. — Capital Trust Metallurgique 57-55-52,51. — Dividende Trust Metallurgique 60-61. — Union des aciéries 200-205.

Charbonnages : Ans-Recur 435-444-450-460. — Aisne-Preles 1025-1050. — Amercoeur 2200-2250. — Anderlues 970-960-915. — Aibre Saint-Michel 410-420. — Ordinaire Biéla 539,75. — Privilegié Biéla 16. — Bois d'Avroy 850. — Privilegié Bois de Saint Ghislain 143. — Capital id. 52-52,50. — Bonnefin 1300. — Carabinier 70-810-795. — Centre du Donetz 165-167,50-168,50. — Jouissance Charbonnages belges 150. — Chevalières à Dour 1630. — Courcelles Nord 220. — Est de Liège 930. — Fontaine l'Evêque 3530. — Forêt-Taille 590-560-535. — Capital Grand Buisson 230. — Ham sur Sambre 62-55-60-440. — Hainaut 765-775-785-795. — Horn Wasmes 8300. — Houillères unies 592,50-600-615-630. — Kessales 1425-1500. — La Hève 375. — La Louvière et Sars 215-220-217,50. — Lonette 150. — Capital Lauri 1325-1350-1345. — Dividende Lauri 832,50-815-800. — Levant du Flénu 510. — Marcinelle Nord 535-540. — Meurane 2140-2185-2160. — Masse Diarbois 2250. — Monceau-Bayemont 220. — Privilegié Nord du Flénu 200. — Ordinaire id. 52,50-51-51,25. — Nord-Ouest de Bohème (Capital) 120-120,50. — Ordinaire Pays de Liège 775-780. — Petit Tré 1925. — Petite Banrue 1530. — Poitiers 650-675. — Ordinaire Pécron 178-175-202-200. — Quatre Jean 575-580. — Rieu du Centre 435-450-465-477,50. — Tricu Kasta 1275. — Unis Ouest de Mons 935. — Capital Virocop 835. — Willem-Sophia 1115-1125-1143-1150.

Zinc : Bazarès (Mines de fer de) 85-84,75-86. — Nibela 300-305-312,50-290. — Mines réunies (ord.) 185-232,50-195-205.

Verreries : Capital Verreries du Donetz 327,50-342,50-410. — Jouissance id. 3000. — Hainaut 1720-1730. — Mariemont 1650-1655. — Val 8-Lambert 830.

Eaux-Gaz-Electricité : Dividende San Antonio. — Capital Electricité d'Odessa 126,25. — Capital Electricité de Rosario 115.

Textiles : Capital Lainière Barcelonaise 555-560.

Constructions : Ciments liégé 220. — Produits chimiques : Ordinaire Huileries d'Odessa 197,50. — Fondateur id. 47,50.

Coloniales : Capital Agricole Mayumbé 125-135. — Batangara 175-177,50. — Bruxelles Culture 14 Jav 137-138,75-139,50-140. — Fondateur id. 50-50,50-53,50. — Capital Commerciale et Mines au Congo 65. — Comptoir du Bon-Belge 63-64,50. — Confins capital 62-65-65. — Capital Fondateur-Pont 290. — Galang Bazar 5 4-6-6. — Hainaut 228,75-225-215. — Kuala-Lumpur 142,50. — Kuntonga 55. — Kasai 62-50-63,50-63. — Privilegié Katanga 2425-2450. — Ordinaire Katanga 2317,50-2320-2290. — Plantations Lacourt (participat) 470-465-440. — Fondateur Lacourt 515-524-497,50. — Plantations Mopoli (fondateur) 1030-1100-1050. — Capital Mopoli 160-162,50-165. — Capital Sennah-Ruber 65,25-68-50-67,75. — Soengei-Lipote 62,50-460-462,50. — Capital Union Minière 445-460-442,50. — Dividende Union Minière 1375. — Tanganyika 73 3-8-74. — Capital Delt-Medda 255-262,57. — Vicinaux du Mayumbé 220-222,50. — Financière de Capuchotte 160-162,50. — Zuid Zéanger 140-147,50-141,25.

Diverses : Privilegié Belgo-Canadien Pulp 90-95-400. — Dividende id. 225-237,50. — Capital Brasseries de l'Etoile 36. — Ordinaire Cartouches Russo-Belge 43-46-45,50. — Privilegié id. 129-130-132,50. — Grand Bazar Anspach 68-69-360. — Oxidrique International 168-170. — Ordinaire Sucrerie Générale à Bruxelles 50-50. — Capital Sucrerie Euro-Genève 84-85-81,50-82. — Fondateur id. 53-54. — Sucrerie de Pontonlong (capital) 525-530-550. — Ordinaire id. 313-325-340. — Sucrerie St-Jean capital 125. — Fondateur Sucrerie St-Jean 172-180-180-170. — Capital Courtois Lecht 425-427,50-430. — Jouissance id. 33-33,50-32,50. — Privilegié Mines d'or de Katcha 37-50-42,50-38,75. — Ordinaire id. 11-7,50-10,50. — Moulins la Royale 150-160. — Ordinaire id. 50-55. — Fondateur Colonia Rubber 10-9. — Compagnie Internationale des Grands Bazar 30.

Etrangères : Obligation Tanganyika 215. — Argentine Railway 32-31,50. — Barcelona Traction 72. — Brazilian Traction 313,75-313,75-310. — Mexico Tram 195-192,40. — Agricole et Industrielle en Egypte 85. — Capital Egyptian Entr. Devel. 80-82,50. — Capital Anglo-Belge Allotment 65-67,50. — Fondateur id. 11. — Central Catalan variable 142,50-145. — Lujar 755-760. — Madrid Villa Prado 8-8,50-8,25. — Rajah 955-965-970-980. — OSI, Gaz de Lisbonne 295. — New Afriskans 33. — Ligne Toscana 246-246,50. — Prince Henri 48-49,75. — Privilegié Houilleries Russie Méridionale 703-715. — Koloma 642-50-650-666-710. — Metallurgique Russo-Belge 2225-2235-2215. — Téganrog 330. — Russian Oil 41,50-44-50-45.

Rentes et Lots de Villes : Rente Belge 3 1/2. — 7,75-73. — Bons du Trésor 4 1/2. — 101. — Anvers 1897. — 83,50. — Anvers 1933. — 73,50-73,75. — Lots du Congo 36-36,25. — Bruxelles 1905. — 70-70,50. — Bruxelles-Maritime 64,74. — Gand 1896. — 62,50-63. — Liège 1897. — 66,60-66,25. — Liège 1915. — 66,75. [X.]

On nous prie d'annoncer la mort de Monsieur Jules JAMOTTE
Notaire à Dalheim
né à Huy le 25 mars 1855, y décédé le 20 février 1917.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Huy, le lundi 28 février 1917. (17678)

Les enfants et petits-enfants de Madame Veuve HANSOTTE-HENROT, remercient les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère regrettée.
Huy, le 16 février 1917. (17922)

On nous prie d'annoncer la mort de Madame Vve Jean HERMAN
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité et il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. (2840)

La famille KOENIG a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de

Monsieur Jean KOENIG
place des Franchises, 3.
L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité. (18783)

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Un fils de notre défunct et deux petits Nicolas Defrecheux ont été témoins à Liège.
M. Emile Defrecheux est mort jeudi soir des suites d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de 58 ans. C'était une nature d'élite, un cœur d'une grande noblesse, un cœur d'une rare générosité. Tous ceux qui l'ont approché n'ont pu avoir que des rapports exquis et charmants avec cet homme qui était l'urbanité et la courtoisie personnifiées.

Emile Defrecheux sera vivement et sincèrement regretté. Tous ses amis s'associeront à la douleur profonde qui frappe si cruellement Mme et Mlle Defrecheux.

M. Em. Defrecheux était administrateur de la Banque Populaire, mandat qu'il a rempli avec la plus scrupuleuse intégrité.

MONTEGNEY. — On annonce la mort d'un digne et respectable vieillard, M. Jean-Pierre Halbart, décoré de la médaille industrielle, décédé à l'âge de 71 ans. Cette mort endeuille plusieurs honorables familles de la région.

Le regretté défunt était le père de M. Jules Halbart, secrétaire communal à Montegnée.

ALLEUR. — La disparition si brusque du regretté bourgeois, M. Pierre Strell, est toujours vivement ressentie. Dans sa longue carrière administrative, M. Strell a rendu d'immenses services à la population alleuroise. Il était d'une grande bonté et d'une générosité proverbiale. Les belles qualités de notre vénéral bourgeois se sont été mises en lumière par M. F. Ennot, échevin, et Anen, administrateur de District, devant une foule émue et recueillie.

En attendant, c'est M. l'échevin Ennot qui remplira les fonctions de bourgmestre.

FRANCE. — Mort d'Octave Mirbeau. — Octave Mirbeau le littérateur bien connu, est mort vendredi 17, à l'âge de 67 ans. Il était né à Trévières (Calvados) en 1848. Il débuta comme critique dramatique à l'Ordre, devint, sous le Seize-Mai, chef de cabinet de préfet, puis sous-préfet, retourna à Paris, collabora au Gaulois, à l'Illustration, au Figaro, fonda Paris-Midi, et peu après Les Gringues, pamphlet hebdomadaire dirigé surtout contre les républicains, ayant évolué par la suite, il devint le défenseur des idées les plus avancées. Très impressionnable et passionné il est un individualiste à outrance, voulant la vie sans entrave, l'absolu de la liberté et de la justice, l'indépendance de la littérature et de l'art. Outre ses nombreux articles dans les journaux, on lui doit notamment : Lettres de ma chaudière (1885); le Calvaire (1886); l'abbé Roch (1889); le Jardin des supplices (1899); Le Journal d'une femme de chambre (1900) romans; les Vingt-et-un jours d'un neurasthénique (1901); et quelques pièces de théâtre : entre autres, les Mauvais bergers (1898).

La disparition d'Octave Mirbeau est une perte très sensible pour la littérature française.

NORVÈGE. — Mort d'un savant. — Les journaux norvégiens apportent la nouvelle de la mort à l'âge de 83 ans, de l'historien norvégien Johan Ernst Welhaven Sars, qui, pendant sa vie, s'était surtout intéressé au développement du peuple norvégien. Il était fortement sous l'influence des théories de Darwin et d'Auguste Comte et fut un ardent adversaire de l'union entre la Suède et la Norvège, qu'il avait vivement attaquée en public en 1905. Sars a exercé une grande influence sur le développement national du peuple norvégien, surtout par sa revue Ny Tidsskrift.

BANQUE LIÉGEOISE
Société Anonyme
LIÈGE

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le mercredi 28 février 1917, à 4 heures de relevée, au siège social, 34, rue de l'Université, à Liège.

ORDRE DU JOUR :
1° Augmentation du capital social porté de 15 à 23.000.000 de francs, soit : fr. 8.000.000 représentés par 16.000 actions privilégiées nouvelles de fr. 500 chacune, dont 10.000 à souscrire contre espèces par la Banque de Bruxelles, à Bruxelles; 5.400 à recevoir contre apport par la Banque d'Escompte et de comptes-courants, à Liège, en rémunération d'immeubles, créances et valeurs mobilières et 600 à souscrire par divers.
2° Révision complète des statuts entraînant la modification, la suppression, ou le remplacement de tous les articles, mise en concordance avec la loi de 1913 :
Art. 1. — Prorogation de la Société, modifié.
Art. 2. — Objet de la Société, changement de rédaction.
Art. 3. — Conditions des dépôts, supprimé.
Art. 4. — Faculté d'acquiescer des immeubles et créances, fusionné avec un autre article et modifié.
Art. 5. — Fonds social, augmentation du capital, modification de rédaction.
Art. 6. — Transfert des actions, modifié.
Art. 7. — Domicile des actionnaires, remplacé.
Art. 8 et 9. — Libération des actions, modifié.
Art. 10. — Libération anticipée, supprimé.
Art. 11. — Droits et obligations des actionnaires, remplacé.
Art. 12. — Répartition, modifié partiellement.
Art. 13 à 25. — Administration et surveillance, modification de rédaction, augmentation du nombre des administrateurs porté de 7 à 9; suppression du conseil général.
Art. 26 à 30. — Assemblées générales, modifiées.
Art. 31. — Liquidation, remplacé.
Art. 32. — Liquidation, modifié.
Art. 33. — Dispositions générales, supprimé.
Art. 34. — Mise en vigueur des statuts, modifié.
Art. 35. — Supprimé comme inutile.
3° Nomination de deux administrateurs nouveaux et d'un commissaire.
Pour être admis à l'assemblée générale, Messieurs les Actionnaires devront se conformer à l'article 26 des statuts en produisant un certificat constatant le dépôt de leurs titres cinq jours au moins avant l'assemblée générale, à Liège, au siège social, ou dans un des établissements suivants :
Banque de Bruxelles, à Bruxelles.
Banque de Crédit Commercial, à Anvers.
Banque de Flandre, à Gand. (4116)

LE CABINET DENTAIRE DE
3128 M. et M^{me} J. JANCLAES
est transféré rue SAINTE-MARIE, 10, LIÈGE (t. 19144)

J'apprends l'anglais seul
1 franc. Librairie Grimbois au passage et parlant. 4160

MATÉRIEL DE CONSTRUCTION
Ciment, Tuiles, Carton bitumé, Tuyaux, Briques réfractaires, Pavés en tous genres et carrelages en faïences, Briques et plaques pour cloisons. 31 75
Maison Durquet, 29, rue Bonne Nouvelle, LIÈGE
Gérant : JOS. GILLET

Les SPECTACLES
Théâtre du Pavillon de Flore
TOUS LES SOIRS
Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.
Les Petites Étoiles
Bur. 7 h. Jeudi 22 février Rid. 7 1/2 h.
La Tosca avec M^{me} Valtès
On commencera par
BONSOIR VOISIN

Théâtre de la RENAISSANCE
Ciné-Théâtre de Famille RUE LULAY
Tous les soirs et les Dimanches, Lundi et Jeudi en matinée, les ARTISTES DU THEATRE WALLON, dans
22034
"Dernières Brixhes" comédie en 3 actes de M. Théob. Boyv.
Au cinéma, les artistes de la Comédie française, M. Prince, A. Pétude, le grand succès : Une Rivinche di Galants

Kursaal, rue du Pont d'Ile
LIÈGE
PROGRAMME du 17 au 22 février
M^{me} Jane Debure
Soprano des concerts de Paris.
M. Stocquart
Baryton du conservatoire de Mons.
The Vroomens Family
Acrobates barristes-voltigeurs.
ENCORE... TOUJOURS
Fantaisie en un acte de J. Elcô.
INTERPRÉTÉE PAR
Les GAITY-DUO.
AU CINÉMA
FEDORA
Grand drame artistique en 5 parties.
La Vengeance de l'Indien
Film d'art en deux parties.
Etc., etc. 20241

Etudes de M^{rs} Charles BIA et Léon GOMEZ
Notaires à Liège

Ce lundi 19 février 1917 et jours suivants, à 1 heure de relevée, en la maison sise à Liège, rue Puits-en-Sock, n° 5, continuation de la vente publique de

Meubles neufs et marchandises neuves
Cercueils et objets mortuaires
Matériel, outillage et accessoires d'en
treprise de pompes funèbres,
décoration et fêtes
Mobiliers et objets de ménage

Ordre de la vente. — Lundi 19 février, de 1 à 4 heures, Cercueils, couronnes, croix, bouquets, médaillons et objets mortuaires. — A partir de 4 heures, Mobilier, salle à manger, chambres à coucher, cuisine laquée, tables à paves, etc.
Mardi : Suite des objets mortuaires, Meubles et marchandises.
Mercredi et jours suivants : de 1 à 4 heures. Meubles et marchandises. — A partir de 4 h. Chambres mortuaires, reposoirs, drapeaux, matériel et accessoires de tapissier garnisseur, charrettes, mobilier de ménage. 18641

Suis acheteur : Portes parties ALLU
METTES Souffrées et Paraffinées. Faire
off. D.F.C., publicité Decerf, Bruxelles.
19018

ALLUMETTES, 500
PARAFFINÉES et SOUPRES, à vendre
Prix avantageux. — CRISTAU DE SOUDE
POUDRE DE SAVON. — BOULEVARD
JAMAR, 51, BRUXELLES. 19019.

Associé actif, disposant capital minim.
de 20.000 francs 4134
est demandé pour affaire de très grand rap-
port établie à Liège. Ec. b. journ. z. A. 17.

Spécialité de Cuisinières Majolique
A. LACROIX-PAUHENNE
132, rue St-Gilles, 132, Liège
3339

AVEC FREIGABE 4098
Savons de Toilette
GRAND DISPONIBLE
Savon en Briques "Panama",
Rue du Pot-d'Or, 7, Liège.

Comp^{oir} d'Electricité du Bassin de Liège
ASSEN et DEBRY
3, Rue Volmarck, 3 (au fond), Liège

Matériel électrique pour installations d'éclairage intérieures et extérieures. Câbles, fils, cordelières, tubes isolants, isolateurs, lampes, matériel étanche. 1, 4, 5, 7.
Prix spéciaux pour électriciens et revendeurs

Hollandsche Waschpoeder
Poudre à lessiver Hollandaise.
En caisses de 50 paquets d'environ 500 grammes. Grand stock TOUJOURS disponible. Nous engageons les acheteurs en gros, DANS LEUR PROPRE INTÉRÊT, à demander nos prix. 19032

Firme Georges Louwers
Produits chimiques et Industriels
53, Quai Wallon, NVERS.

Commanditaire, banquier ou prêteur pouvant cautionner pour 15 à 20.000 francs et demandé pour affaire sérieuse, à Liège, sur-
chargée de commandes. Intérêt 10 p. c. l'an.
Bonne garantie. Ec. bur. jour. F. H. 23. 4135

CEUFS DE FERME
GARANTIS
ARRIVAGES :
les mardi, jeudi, samedi —
75, RUE DE LA CATHÉDRALE 4163

TOUJOURS Disponibles :
NOUILLES
Blanches - Demi-grises - Jaunes
(FABRICATION UTOBRIÈRE)
4, Boulevard Révision, 4, Bruxelles.

PILULES VICHY
ANTIBILIEUSES
Les pilules de Vichy contiennent tous les principes des SELS DE VICHY et sont absolument sûres et efficaces pour le traitement de toutes les affections bilieuses et de la constipation chronique.
Vente dans toutes les pharmacies.
LIÈGE : Pharmacie de la Cathédrale, 14022

DISPONIBLE :
Savon de Toilette, Chocolat Driessen
SOMMES ACHETEURS :
MIEL ARTIFICIEL ET CONFITURES
33, Boulevard d'Anvers, 33, Bruxelles
Bureau de 9 à 12 h.

On demande AGENTS offrant des garanties
Sérieuses d'honorabilité, et de capacité à la
CAISSE PATRONALE, Cie d'ass., accid., vie,
inc. et créd. hyponch., Succ. Liégeoise, 34, rue
Lambert-le-Bègue, Liège. 16005

Le mardi 13 mars, à 10 h., aura lieu à
Josi-Battice, la vente publique de l'im-
portant bétail de M. Straeten-Yaessen.
1.18783

RAVITAILLEMENTS & GROSSISTES
Savon autorisé : pour 96 frs.
100 doubles briques à 180 gr. la qualité
extra-dur et 100 br. v. p. ponce p. les
mains. Américain Soap, Prima bruns extra
Rem. par forte partie. RUE CURTUIS, 13
4370

Peaux Brutes
La Maison DEHOUSSE, rue de
l'Académie, 28, Liège, achète les
peaux de lapins et autres au plus
0 0 0 haut prix. 0 0 0
1.1377

Plus de 500
SEMOIRS SIMPLEX
ont été fournis en 116 à la culture belge.
Demandez nous liste de ces acheteurs.
Fortes économies de semences. Plus grand rende-
ment. 4039

Ateliers Edouard de Saint-Hubert
Société Anonyme, ORP-LE-GRAN.

AVIS AUX FERMIERS
JE SUIS ACHETEUR
D'ŒUFS FRAIS
Première qualité en gros
75, RUE CATHÉDRALE, 75, LIÈGE. 413

Tabacs au prix du gros
Le 1/4 de kil
Maryland 1,50
Maryland supérieur 1,75
Porto-Rico 1,50
Porto-Rico supérieur 2,00
Richmond 2,00
Fleur de Roisin 2,00
Roisin ordinaire 1,50
Roisin supérieur 1,75
Roisin court 0,80
Semois ordinaire 1,50
Semois supérieur 1,75
Florida ordinaire 1,50
Florida supérieur 1,75
Déchets de Tabacs 0,30

A LA
Comp. des Tabacs
13, rue Souverain-Pont, 13
20023

AVIS. — Comme nous n'avons
pas de succursale ni de dépôt à
Liège, autre qu'au n° 13, de la rue
Souverain-Pont, nous prions les
personnes désireuses d'avoir nos
produits de bien prendre le numéro
et l'adresse, pour éviter toute erreur.
20023

LESSIVE IDEALE
ASTRA
AGENCE G^{re} EMASCAR
RUE MEYERS-HENNAU, 20, BRUX.

On demande dépositaires en province.
18115

Boite postale
J. B. — Nous partageons entièrement votre
avis. Les intéressés se sont créés des protections
puissantes qui les soutiennent énergiquement.
Alors que voulez-vous ! (Reçu fr. 0,50 pour les
pauvres).
E. S. — Reçu 25 francs pour les pauvres.
UN MALHEUREUX ELEVE. — Mais votre
lettre est anonyme. (Reçu 0,50 pour les pauvres).
T. R. ORVEGNEE — Mille regrets. Votre
demande appartient au domaine de la publicité
commerciale. (Reçu 0,25 pour nos pauvres).
EUREKA LIÈGE. — Nous nous livrons à
une enquête au sujet des faits que vous nous
signalez.

ETAT-CIVIL
LIÈGE. — PUBLICATIONS DU 18. — Pro-
messes de mariage. — Léon Evarard, voyageur
com., r. Darchis, 64, et Louise Mercy, s. p.,
à Huy. — Paul Wagner, cuis., r. des Peupliers,
34, et Fernand Pariset, s. p., r. des Peupliers,
34. — Jean Massard, emp., r. Mosselman, 27, et
Ferdinand Jeuniaux, ouv., r. Jean d'Outre-
Meuse, 4. — Antoine Delvaux, instit., à Re-
mexhe, et Marie Pierre, dem. de mag., r. Bas-
Rieux, 68. — Pierre Collard, mag., r. du
Palais, 26, et Anna Luthers, ouv., même do-
m. — Gilles Thout, camion, r. Roture, 35, et
Marie Reunen, ouv., r. Derrière les Potiers, 57.
— Léon Halleux, car., à Comblain au Pont, et
Marie Ledent, s. p., à Comblain au Pont, et
Louis Christophe, ouv., à Liège, et Elisabeth
Bourguignon, s. p., à Seraing. — Joseph Bu-
tin, art. dram., r. Publémont, 1, et Juliette Bi-
lard, violon., même domicile. — Michel Je-
niss, ouv., r. St-Laurent, 8, et Phila Lejeune,
frép., r. Rouleau 30. — Armand Debeve, houll.
r. de la Linde 6, et Marie Velez, s. p., rue du
Ruisseau 38.
HUY. — ETAT-CIVIL DU 10 AU 17. —
Naisances : 1 garçon, 1 fille. — D^{cs} : Paul
Touzon, 4 ans, r. du Palais de Justice. — Jules
Jamotte, 61 ans, r. Rioul. — Antoine Montaut,
74 ans, r. l'A.osse. — Octavie Wautier, 66
ans, r. Vankeerberghen. — Alphonse Potier,
56 ans, ép. Genet, r. Entre-deux-Portes. —
Emile Philippaut, 77 ans, ép. Gaillard, r. Axb-
lière. — Marie Renard, 78 ans, v. Finck, Ch-
des Forges. — Henriette Delarbre, 55 ans, 67
Richel, Ch. de Waremm. — Marie J. spar, 57
ans, Ch. de Statte. — François T. oussil, 57
ans, ép. Delburg, r. du Pot. — Jules Will-
quet, de comm. à Liège et Louise Mercy, s.
p., Huy.

Renseignements

Un bon Comptable en 2 mois, rue du Parlement 8 et 17. 4148

Comptabilité en retard

Comptable expérimenté. Liège en sciences commerciales, met à jour toutes écritures, (comptable). Organisme comptable. Conditions à l'essai ou à forfait. S'adresser 17 rue du Parlement 17. 4141

Détective, discrétion absolue, R. St-Denis, 5. 3407

Prête à la gare, qui a ach. un ch. soie ancien rue St-Laurent 18 de bien vouloir s'y faire connaître. 41894

Dons d'Emplois

Jeune fille 18 ans, honnête et présente bien, cherche place de demoiselle de magasin, bureau, etc. rue St-Pierre 4, Liège. 41822

Soldat invalide, reformé, désire emploi de garçon de bureau ou magasin, aide-comptable diplômé, 33 r. des Glacis 34, Liège. 41875

Dame éprouvée par la guerre, désire place de commerce, s'occuper au besoin du ménage. Ecrire J. M. C. 91, bur. Télégr. 418683

Ménage sans enfant, dem. pl. mari domestique, femme servante, s'adresser. Sadr. 64 r. des Wallons 64. 41870

Jeune fille de 18 ans, 18 ans, ch. pl. bonne ou aide mén. Ecr. Corallie Thoma, 77, Rouvres. 3475

Dem. bon. 24 ans, franc-alle. cherche pl. dans mag. tier. Télégr. W. F. 41854

Homme marié 35 ans, demande emploi com. magasinier ou petit camionnage. B. r. fer. Ecr. bur. Télégr. W. K. 4. 418835

J. fille 16 ans, sach. traire des, place. Sadr. bur. jour. J. P. 418787

Jeune f. ayant toujours servi, 2 jours, ces: mercredi et vendredi, rue Franchimontois 85. 418799

Sevante-cuis. dem. pl. Ecr. F. V. 8, bur. Télégr. 41874

Jardinier connaissant toute culture, rue Fond du Bois 28, Brasseur. 418791

Jne Bte ach. un peu cuis. ch. place logeant chez elle, 19 rue des Lilas, Renard, Ougrée. 418790

Femme seule, cuisant bien, sach. coudre, dem. place f. de quart. ou f. de chambre, ret. le soir. Ecr. K. V. B. 12, bur. Télégr. 418827

Tailleur coupeur cherche place, Sadr. rue Vivigoris 108, Liège. 418833

Fort. 15 ans, dem. pl. aides mén. franc-flam. r. Magasin 89, Tillem. 2844

Jne fille dem. journée ou demi-jour, à faire, s'adr. rue du Sapeux 225. 2842

Offres d'Emplois

On dem. une jeune fille de 17 à 20 ans, sach. parler allemand, r. des Guillemins 19. 2843

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

On dem. servante à l'heure, se press. agréer. midi. Aven. de Colette (Paris). 2841

PHOTO

B. empl. par. coulant tir. brom. et dem. Célis, 25, rue Régence, Liège. 2316

On dem. servante, 25 rue St-Paul 23, f. 18726

BON mécanicien est demandé. J. Wahle, dentiste, Huv, 5, rue Grégoire-Bodart. f. 18771

On demande servante cuisinière pour Liège. Se présenter 48 rue du Pont 48, Wandre. f. 18734

On dem. serv. cuisin. mais. fermée, mén. 2 pers. Se prés. 10 à 4 heures, rue du Vert-bois 20. f. 18715

On dem. servante sachant lessiver, 85 rue du Limbourg 85. f. 18738

Bureau Ecole

pour Demoiselles Directrice: M. GÉRARD 88, Quai Fragnée, 88

Comptabilité Steno-Dactylo Besogne-bureau Cours de steno et dactylo f. 17760

Charcuterie VIDUA Pl. des Carmes 6. Dem. garçon très au courant. f. 18734

On dem. Servante-cuisinière propre et active Villa Germaine, Horizon-Horémont, f. 18482

ON DEMANDE un Chauffeur-Mécanicien pour machine à vapeur aux Boulonneries de et à Heistal, rue du Gazomètre, 39. 4146

On dem. ouvrier serrurier, rue Renz 3. f. 18784

On dem. une cuisinière rue André Dumont 18 f. 18779

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

On dem. domestique 23 rue du Pot d'Or 23 f. 18806

Les Maux d'Estomac

Un Remède Souverain.

Souffrez-vous de l'estomac? Manquez-vous d'appétit? Digérez-vous difficilement? Après les repas avez-vous des renvois, des lourdeurs, des aigreurs, des gonflements, des suffocations, des nausées, des maux de cœur, des vomissements, des palpitations, des points de côté? Avez-vous souvent des maux de tête, des migraines, des douleurs dans le ventre, dans les reins ou entre les épaules? Avez-vous l'haleine désagréable, la langue chargée, la gorge desséchée, toussiez-vous le matin? Avez-vous des cauchemars, des insomnies? Etes-vous devenu triste, abattu, découragé, n'ayant plus de goût pour rien? Tout cela provient uniquement du mauvais fonctionnement de l'estomac, du foie ou des intestins.

Voulez-vous vous guérir dès aujourd'hui? Prenez un cachet de POUDRES DE COCK avant chaque repas (matin, midi et soir).

Les Poudres de Cock désinfectent complètement l'estomac, le foie et les intestins, elles enlèvent l'inflammation des muqueuses, elles favorisent la sécrétion du suc gastrique nécessaire à la digestion et elles tuent sur place tous les microbes qui rendent l'estomac, le foie et les intestins malades et qui l'empêchent de digérer.

C'est un remède radical, héroïque, inoffensif, c'est le seul remède qui guérit radicalement les gastrites, dyspepsies, gastralgies, inflammations, indigestions, entérites, jaunisses, infections intestinales, maux de ventre, etc.

Voulez-vous un bon estomac? Prenez donc une boîte de POUDRES DE COCK, fr. 250 la boîte. Une boîte suffira pour vous convaincre.

A LIÈGE :

Grande Pharmacie, place Verte, 5; Pharmacies Populaires, rue Souverain-Pont, etc., etc.

A HUY :

Pharmacie Lewalrée, rue Mounie. Pharmacie Populaire, rue des Brasseurs, etc., etc.

On peut se procurer les Poudres de Cock dans toutes les bonnes pharmacies. Exigez-les.

ALOUER

1^{er} mars grande Maison avec cour, écurie, gr. magasins couverts, pouvant servir pour petite industrie. S'adr. rue des Grands-Prés, 64, Chênée. f. 18495

Mais. ou R.-de-chais. comm. à louer, 194 r. St-Gilles 194. f. 18264

MAISON A LOUER rue Trappé 13, s'adr. rue Louvrex 48. f. 17362

Appartement à louer rue des Anglais 48. f. 18569

Passage Lemoine A louer Maison n° 52 et Appartement. Pour visiter s'adr. au chef-garde. f. 17362

On cherch. s. hauteur, environs immédiats de Liège, accès tram, f. 18394

Maison de Campagne gr. jardin, p. période ét. OH. V. T. 89, bur. Neuve, BRUXELLES f. 18394

Rev. de chaus. (mag. garin) et cave à louer, r. Ste-Marguerite, 20. f. 18352

Tr. belle maison rent. 2 ét. r. Académie, 63, s'adr. r. St-Gangulph, 2, Liège. f. 18381

Nous désirons: ACHETER, LOUER ou REPRENDRE MAISON de Commerce préf. Carré Ec. bur. jour. S. 3-2-1 f. 18765

A louer, à José, Hervé Maison de rentier av. jardin. S'y adresser, à M^{re} Box. f. 18785

On des. louer grande cave. Faire offres bur. Journal Q. N. 3. f. 18813

A 1^{er} Mars, Quai Fragnée 68, élect., gaz, chauff. cent. S'adr. qual Fragnée 68. f. 11624

Maison avec jardin à remettre de suite. Prix avantageux. S'adr. 7 rue Vert-Vinave 7, à Vottem. f. 18812

Maison à louer, 79 rue St-Esprit, prix guerre, pr. comm. S'adr. 60 rue Paradis 60. Tous les après-midi de 2 à 4 h. f. 17699

Jolie petite maison de rentier à louer, 7 rue des Houblonniers (Féline). Vis. t. les jours. f. 18673

A LOUER p. 1^{er} mars terrain 700 m. env. av. petite mais. et écurie, susceptible d'être raccordable au ch. de fer de Liège-Meuse. S'adr. 24, rue des Vingt-Deux. f. 18697

On désire acheter p. Maison au quartier du nord. S'adr. bureau du journal, init. N. R. 3. rue Campine 314. f. 18788

On ch. une bonne d'enfant 17 à 18 ans, 2 Boul. Sauvenière 2. f. 18869

On ch. une bonne d'enfant 17 à 18 ans, 2 Boul. Sauvenière 2. f. 18869

On ch. une bonne d'enfant 17 à 18 ans, 2 Boul. Sauvenière 2. f. 18869

On ch. une bonne d'enfant 17 à 18 ans, 2 Boul. Sauvenière 2. f. 18869

On ch. une bonne d'enfant 17 à 18 ans, 2 Boul. Sauvenière 2. f. 18869

Parties de Vins

gagne 1^{er} crus, prix très avantageux. Champagne 1^{er} marques. Achteurs sont priés de s'adresser. f. 18365

Achat et vente de tous articles, rue St-Laurent 331. 4159

A vendre Moteur à gaz 35 HP. 4^e gaz. Happe 1^{er} Machine à vapeur 45 HP avec chaudière timbrée 5 atm. f. 18671

1 Locomobile Badénia (1/2 fixe) 15 HP. 1^{er} tout visible en marche. Ecrire bur. du Journal L. W. 102. 4165

Timbres-poste Suis acheteur de VIEUX timbres de Belgique. Spécialité: Epaulettes neuves et oblitérées et francs de Léopold II. Ecr. P. A. 100 bureau journal f. 18302

Soldes de luxe UNIQUE A LIÈGE J'ai l'avantage de faire savoir que j'ai reçu p. des un très beau choix de Chaussures de gr. luxe, fabrication d'ingénieur, et pour Homme un riche lot de la célèbre marq. "King". Egalement fortes Bottines de chasse. Toutes les chaussures sont garant. tout cuir et cousu-main et fabriquées avec les plus beaux matériaux, vendues à des prix défiant toute concurrence. f. 17171

Edmond DEMARCHE 4 RUE D'AMAY 4 Pont d'Avroy : : : Bouchons neufs et usagés s. payés les plus hauts prix, 2 rue Panaye, 2, Liège. f. 18310

Savon de Toilette Fin, en caisse de 100 briques, 81 fr. r. des Anglais, 2, Liège (1^{er}) 25229

A VENDRE. Solide mach. à écrire Smith 1^{er} d'occ. b. état, s'adr. 54, Visible de 5 à 7 h. f. 18703

Suis acheteur charrette à bras, betterave, rutabagas, inutile médocrité. Danse, Fétinne, 15, Liège. f. 4158

Volailles, Lapins 1^{er} races. Rutabagas 13 fr. betteraves, 13.50 les 100 kg. rendus. DANSE, r. Fétinne, 16 Liège. 4157

Timbres poste. Ach. au pl. h. prix lots et collect. Boulevard d'Avroy 274. f. 18590

On des. acheter VELO F. N. 1914, 4 vitesses, en bon état, s'adr. Heuvelmans, 34, Boulevard d'Avroy. f. 18553

SEL Disponible toute quantité, rue Maghin, 53. 4103

A vendre Voitures Buggy, Victoria, Dog-cart, etc. Rue Billy, 6, Bon-Femme. f. 17689

Savon extra-fine à 0,70c. Savon toilette à 1 f., place du Parc 3

CHAUSSURES

L. JOIRIS 10^r. de la Cité, Liège G^{re} choix Chaussures hommes, très fortes pour la marche. G^{re} assort. d'articles fourrés. 4058

Désire acheter bois d'ébenis. grande et p. quantité, rue Mouton-Blanc 4. 4027

Soudage caustique Le litre 1.50 pour prépar. même 21/2 kg. savon de ménage et de toilette. Gros et détail. Droguer. Marchin, 20, rue St-Hubert. Disponible. 530 caisses alumettes. f. 18693

Bouchons usagés champagne, bordeaux, gueules, grosse tonne et autres payés prix s'concur. S'adr. 2 à 4 h. r. Natalis, 60. f. 18463

A vendre de suite. Installation pour boucherie-charcuterie, compr. 2 étalages marbres, 1 comptoir, 1 bloc, 1 balance, outils, etc., s'adr. rue Fourage 24, Huy. 17914

On dem. bel épave sujet d'exposit. S'adr. G. Sechehaye, à Petit-Rechain. f. 18466

Gr. choix de harnais d'occ. p. boucs, chevaux etc. r. Sous l'Eau 15, Liège. f. 17336

Achats et ventes de bijoux d'occ. argent, dentiers au plus haut prix. Rue Ferdinand Henaux, 1. f. 18395

Savon mou 1^{er} qual. 104, R. Féronstrée, 104 f. 18465

Belle voiture d'enfant peu usée à vendre. Ec. S. T. 2 bur. Télégr. f. 18347

Décoloré, Sensation! Pers. honor. et solvable demande 600 f. sur garantie J. V. 105, bur. journal. f. 18594

M^{re} exp. nomb. relat. cherche association active, industrielle ou commerciale, permanente ou temporaire. Dispose, au besoin, des porties de Liège, de beaux locaux: K. J. S., bur. journal. f. 18747

On dem. commanditaire avec 8.000 frs pr affaire série, 10.000 f. de bénéfice net par an. Ecr. bur. journal: B. T. 4. 4168

12 à 13.000 fr. à placer de suite sur 1^{er} hypoth. Ec. 16, r. Publiemont. f. 18795

Aveo Freigabe Stock 15.000 k. disp. INCOMPARABLES - GELATINEUX-REGLAME pour COLPORTEURS SIMPLES Croix d'Honneur DELSA, 27, B^e de la Sauvenière, Liège. Dem. Agents 4083

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

Occasions

On dem. Piano d'occ. rue Wacherey, 15. f. 18536

Machine à écrire On ch. bonne occasion. Ecr. détails Tél. B 227. 22101

PIANO. Des. acheter bonne occasion. M. S. 6, bur. Télégr. f. 18719

On dem. PIANO d'occ. Ecr. bur. Télégr. V. N. f. 18076

Occasion. Harmonium et Pianos à 4^e Ec. bur. du j. L. P. 42. f. 18797

On des. acheter d'occ. cuisinière émaillée ou pavée. Etat neuf. Ec. C. R. 39, bur. Télégr. f. 18810

Capitaux CAPITALAUX à placer sur hypothèque Facilités de remboursements Rue Léopold 25 - Bruxelles 15127

Pers. honor. et solvable demande 600 f. sur garantie J. V. 105, bur. journal. f. 18594

M^{re} exp. nomb. relat. cherche association active, industrielle ou commerciale, permanente ou temporaire. Dispose, au besoin, des porties de Liège, de beaux locaux: K. J. S., bur. journal. f. 18747

On dem. commanditaire avec 8.000 frs pr affaire série, 10.000 f. de bénéfice net par an. Ecr. bur. journal: B. T. 4. 4168

12 à 13.000 fr. à placer de suite sur 1^{er} hypoth. Ec. 16, r. Publiemont. f. 18795

Aveo Freigabe Stock 15.000 k. disp. INCOMPARABLES - GELATINEUX-REGLAME pour COLPORTEURS SIMPLES Croix d'Honneur DELSA, 27, B^e de la Sauvenière, Liège. Dem. Agents 4083

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

SAVONS VERTS SPÉCIAUX

Caractère de soude

SOLVAY 98 % 1000 kil. - Faire offres sous H. P., bur. jour. f. 18783